

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 774



Yoray Liberman/Picturetank

ÉCONOMIE

Avril 2018 • www.lau-ldf.fr

L'ÎLE-DE-FRANCE, PREMIÈRE SCÈNE NATIONALE AVEC 45% DES ACTIFS DE L'ÉCONOMIE CULTURELLE

300 000

EMPLOIS DU SECTEUR CULTUREL NATIONAL SONT CONCENTRÉS EN ÎLE-DE-FRANCE.

21 milliards

D'EUROS, C'EST LA RICHESSE CULTURELLE QUI EST PRODUITE ANNUELLEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE.

LA CULTURE CONSTITUE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE POUR LES GRANDES MÉTROPOLES. DANS CE DOMAINE, L'ÎLE-DE-FRANCE EST PARTICULIÈREMENT BIEN DOTÉE. ELLE CONCENTRE EN EFFET 45% DE L'EMPLOI CULTUREL NATIONAL ET BÉNÉFICIE D'UN ÉCOSYSTÈME TRÈS RICHE, QUI LUI PERMET DE SE DISTINGUER NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE L'AUDIOVISUEL-CINÉMA-MULTIMÉDIA. CEPENDANT, SI LE SECTEUR EST FLORISSANT, SES PROFESSIONNELS ONT DES FORMES D'EMPLOI ATYPIQUES: ILS CUMULENT PLUSIEURS ACTIVITÉS, ESSENTIELLEMENT SOUS CONTRATS PRÉCAIRES.

La culture est sans conteste un puissant facteur d'attractivité pour les agglomérations françaises et internationales, ainsi qu'un moteur du développement économique et de l'aménagement du territoire. L'Île-de-France se caractérise par sa forte consommation de culture et pèse à elle seule 61% de la plus-value dégagée par les établissements culturels français, soit 21 milliards d'euros. La richesse de ce champ économique la place ainsi au même niveau que d'autres grandes métropoles mondiales, telles que Londres ou New York. À Paris comme à Londres, les cinq plus grands musées attirent chaque année entre 20 et 25 millions de visiteurs. Cependant, la région-capitale ne se résume pas à une «ville musée», car le secteur audiovisuel-cinéma-multimédia y est aussi, entre autres, très dynamique.

Selon le dernier recensement de la population (encadré Données p.6), le secteur culturel francilien représente 300 000 emplois, soit 5,3% du total des emplois dans la région (contre 2,6% au niveau national). À l'échelle de la France métropolitaine, 45% des emplois de ce secteur sont localisés en Île-de-France, contre 21% pour l'ensemble des activités économiques. Cette part place la région au premier rang, loin devant Auvergne-Rhône-Alpes (10%), Occitanie, Nouvelle Aquitaine et Paca (7%) (cartographie p.4).

L'Île-de-France bénéficie d'un écosystème favorable: présence de talents, tissu entrepreneurial dynamique, pôles de formation, accès aux financements, événements et réseaux professionnels. La région-capitale concentre en effet quatre emplois culturels sur dix, soit deux fois plus que pour l'ensemble des emplois. Cette concentration s'explique notamment par l'implantation historique



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

IAU

INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

Île-de-France





Vaast & Hazy/Michael Song



Kimokaskle/Phababay

1 et 2 Les artistes des spectacles recouvrent une multitude de métiers caractérisés par une grande flexibilité de l'emploi (contrats courts, temps partiel, multi-activité), généralement sous le régime de l'intermittence.

des entreprises des médias, du patrimoine (musées, bibliothèques et monuments nationaux) et de l'édition, à Paris et en petite couronne, ainsi que par la présence parisienne des entreprises du spectacle vivant.

La région accueille également 46 % des effectifs nationaux des activités du patrimoine et de la lecture publique, principalement affectés à la gestion des bibliothèques, musées et monuments historiques, 44 % des emplois liés à la publicité et 42 % de ceux de l'édition écrite.

DES ACTIVITÉS CULTURELLES PORTÉES PAR L'AUDIOVISUEL, LE CINÉMA ET LE MULTIMÉDIA

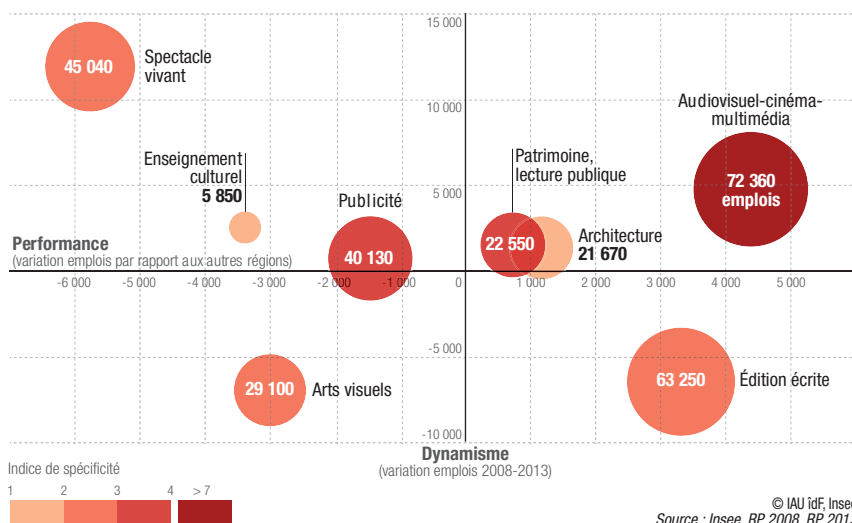
Au sein du secteur culturel, l'Île-de-France se singularise par une forte implantation des activités cinématographiques, de l'audiovisuel (radio et télévision, nomenclature en annexe web) et du multimédia, dont elle concentre 67 % des emplois et les trois quarts de la richesse dégagée. La présence de grandes chaînes de radio et de télévision ainsi que la production de films de cinéma et de programmes télévisuels expliquent cette prédominance.

Un secteur plus dynamique que les autres en Île-de-France

Entre 2008 et 2013, les emplois culturels franciliens ont augmenté deux fois plus vite que ceux des autres secteurs (+3,3 % contre +1,4 %, soit un gain de 9 600 emplois). Sur la période, le poids de l'Île-de-France dans l'emploi culturel national est plutôt stable, mais les évolutions diffèrent selon les domaines considérés (figure 1). La région-capitale conforte sa position par rapport aux autres régions françaises dans l'audiovisuel-cinéma-multimédia, particulièrement dans :

- l'édition de jeux électroniques ;
- la production de films pour le cinéma et la télévision ;
- l'édition de chaînes télévisuelles généralistes.

1. L'audiovisuel-cinéma-multimédia, domaine spécifique et dynamique en Île-de-France
Répartition des emplois par secteurs culturels et évolution entre 2008 et 2013



Lecture : la taille de la bulle est proportionnelle à l'emploi des domaines en Île-de-France en 2013 (encadré Définitions pour l'indice de spécificité). Le dynamisme des domaines est mesuré via l'évolution des emplois entre 2008 et 2013. En Île-de-France, durant cette période, l'audiovisuel-cinéma-multimédia a gagné 4 800 emplois. Ce domaine est l'un des plus performants par rapport aux autres régions : 4 400 emplois de plus en Île-de-France.

Dans le domaine du patrimoine et de la lecture publique, son poids se renforce dans la gestion des bibliothèques, tandis qu'il diminue dans la gestion des musées.

La région perd un peu de terrain dans les arts visuels, dont les emplois progressent dans les autres régions, notamment dans les activités spécialisées de design et la création artistique relevant des arts plastiques.

Un tissu économique composé d'indépendants et de quelques grands groupes

L'Île-de-France concentre 36 % des établissements culturels français, avec 161 000 établissements dont l'activité principale relève du secteur de la culture. En Île-de-France comme dans les autres régions, près de 90 % d'entre eux n'ont pas de salariés (contre trois sur quatre dans l'ensemble des secteurs). Ce sont des indépendants : artistes, entrepreneurs culturels ou professions libérales (architectes, etc.).

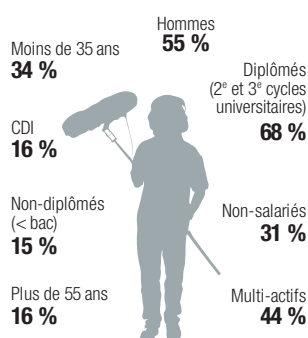
© IAU îdF, Insee
Source : Insee, RP 2008, RP 2013

LA CULTURE : UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE

La direction régionale des affaires culturelles (Drac) est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la promotion et la diffusion de la création artistique, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle, de la transmission des savoirs, du développement des industries culturelles, etc. Elle apporte son expertise et soutient le secteur culturel francilien grâce à un budget de 107,5 M€ en 2017. Celui-ci est réparti en quatre programmes : patrimoine (24 % du budget), création (60 %), économie culturelle et démocratisation culturelle et transmission des savoirs (15 %).

Avec un budget de 93 millions d'euros consacré à la culture en 2016, le conseil régional d'Île-de-France poursuit deux objectifs principaux : favoriser l'émergence de talents et l'accès à la culture pour tous sur son territoire. Il soutient les artistes et toutes formes de pratiques culturelles : spectacle vivant, arts plastiques, arts numériques, cinéma, livre (aide aux libraires et éditeurs indépendants, etc.), musiques actuelles (soutien aux salles de concerts, aux événements, etc.), et patrimoine. Avec 50 % des tournages français sur son territoire, le conseil régional d'Île-de-France renforce son soutien au secteur cinéma-audiovisuel en 2017. Il consacre un budget de 20 M€ à des productions cinéma et télévision, mais aussi à des festivals, des scénaristes et des salles de cinéma.

3. Profil type de « l'actif culturel »



© IAU îdF, Insee
Source : Insee, RP 2013

Les indépendants choisissent souvent le statut de microentrepreneur : en Île-de-France, 65 % des entreprises culturelles créées en 2016 l'ont été sous ce régime, contre 47 % pour l'ensemble des secteurs économiques.

À côté de ces petites structures, la région-capitale concentre 54 % des établissements culturels français de plus de 50 salariés. Elle accueille notamment des entreprises leaders dans l'ensemble des secteurs culturels : l'Opéra national de Paris pour le spectacle vivant, France Télévisions, Radio France, Canal+, etc., pour l'audiovisuel public et les grandes chaînes de télévision et stations de radio, la Bibliothèque nationale de France et le Musée national du Louvre pour le domaine « patrimoine et lecture publique », Vivendi dans la production et l'édition musicales, Hachette dans l'édition de livre, Publicis et Havas dans la publicité, Ubisoft et Blizzard Entertainment dans le jeu vidéo.

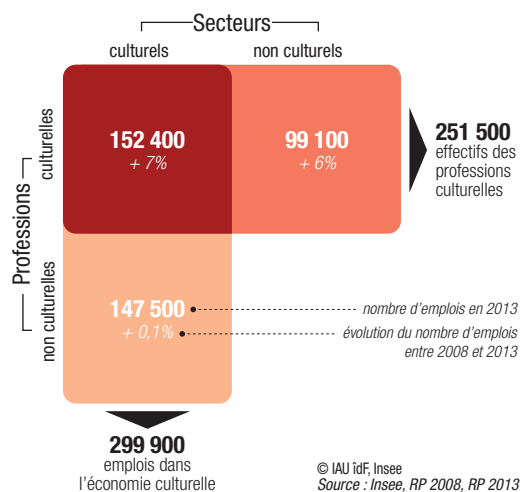
DES EFFECTIFS EN FORTE PROGRESSION, AVEC DES FORMES D'EMPLOI ATYPIQUES

Le secteur de la culture est partiellement disjoint des professions culturelles. En effet, la moitié seulement des 300 000 actifs qui travaillent dans ce secteur exerce une profession culturelle (figures 2 et 4). C'est un peu plus que la moyenne observée au niveau national (45 %). L'autre moitié exerce une profession transversale, comme les cadres administratifs et financiers. Réciproquement, 100 000 emplois culturels s'exercent dans des secteurs autres que celui de la culture. C'est le cas par exemple des designers de l'industrie automobile.

Les effectifs des professions culturelles, majoritairement des emplois de cadres, sont des actifs diplômés (figure 3). En Île-de-France, 68 % d'entre eux ont un diplôme supérieur au bac, contre 48 % pour l'ensemble des professions. Une diversité de profils par sexe et âge s'observe toutefois selon les professions. Les deux tiers des architectes ou des professionnels technico-artistiques des spectacles sont des hommes, alors que les trois quarts des professionnels de l'archivage, de la conservation et de la documentation sont des femmes. Par ailleurs, près de la moitié des graphistes et des designers ont moins de 35 ans, contre moins de 20 % des bibliothécaires, archivistes et conservateurs.

Ces professions ont fortement progressé ces vingt dernières années dans l'ensemble de la France. Entre 2008 et 2013, ce dynamisme se confirme dans une moindre mesure en Île-de-France (+6,5 % contre +8,9 % au niveau national). La profession culturelle la plus fréquente est celle de concepteur ou assistant technique des arts graphiques, de la mode et de la décoration (graphiste, designer, styliste, architecte d'intérieur, etc.), qui représente environ 16 % des effectifs des professions culturelles. En Île-de-France, les journalistes sont surreprésentés (11 % des effectifs, soit 1,6 fois plus que dans les autres régions).

2. Plus de 152 000 emplois à l'intersection du secteur culturel et des professions culturelles



Les cadres techniques et artistiques de l'audiovisuel et des spectacles (producteurs, réalisateurs, ingénieurs du son, etc.) progressent d'un tiers entre 2008 et 2013 dans la région et y sont très concentrés (61 % des effectifs nationaux).

En revanche, les professeurs d'art sont proportionnellement deux fois moins nombreux que dans le reste de la France.

Un tiers de non-salariés : une caractéristique du secteur culturel

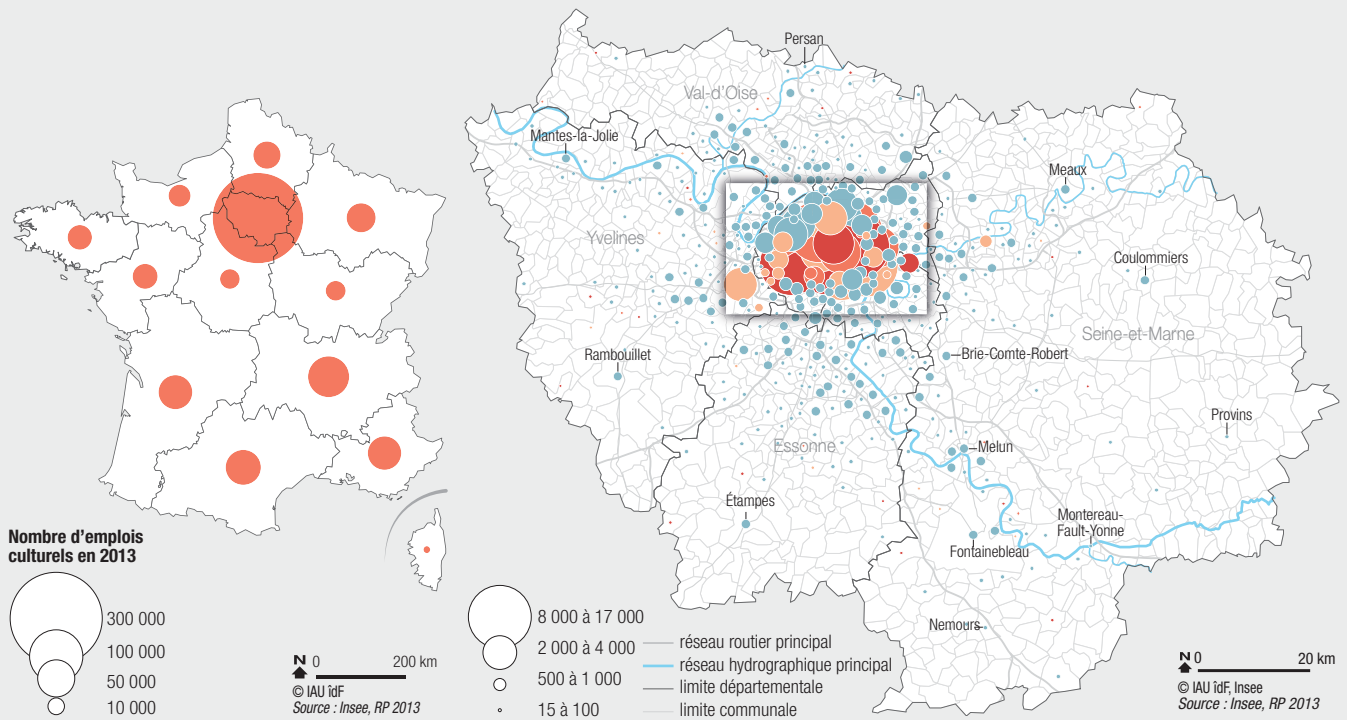
Un tiers des actifs exerçant dans le secteur culturel a un statut d'indépendant (non salarié), soit 3,4 fois plus que pour l'ensemble des professions. Cette proportion est légèrement plus élevée qu'au niveau national (28 %). La moitié d'entre eux a un statut de microentrepreneur, notamment les professeurs de musique et de danse, et les photographes.

Leur revenu mensuel imposable atteint 1 800 euros en moyenne, soit 300 euros de plus qu'au niveau national. Il varie de 410 euros pour les micro-entrepreneurs à 3 100 euros pour les entrepreneurs classiques. Le cumul avec une activité salariée est fréquent : il concerne 39 % des non-salariés en Île-de-France, soit un peu plus qu'au niveau national (36 %), notamment les micro-entrepreneurs exerçant dans l'enseignement culturel (72 %), le spectacle vivant (67 %) et l'audiovisuel-cinéma-multimédia (66 %).

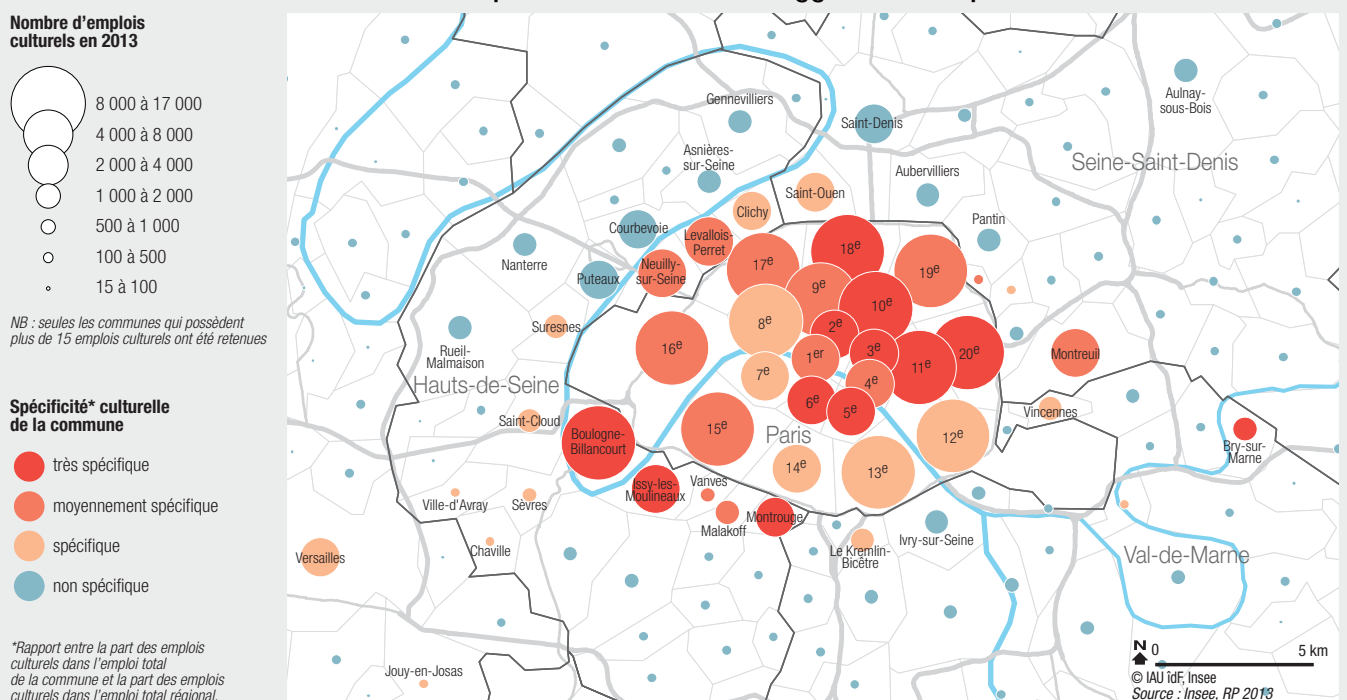
Des emplois souvent précaires parmi les salariés

Dans le domaine de la culture, l'activité connaît des fluctuations et répond souvent à une économie du projet, ce qui induit une multiplicité d'employeurs et une alternance de périodes de travail et de non travail, notamment pour les artistes et techniciens du spectacle. Le régime d'assurance chômage applicable aux intermittents du spectacle permet de répondre à ces spécificités, assurant par là même une relative continuité des revenus aux artistes et techniciens. Selon Audiens, la région compte 183 000 intermittents du spectacle (audiovisuel et spectacle vivant) en 2014.

L'Île-de-France, première région culturelle française



La culture, une spécificité du cœur de l'agglomération parisienne





Les postes à faible volume horaire sont courants parmi les professions culturelles : 61 % proposent des contrats de moins de 100 heures à l'année, contre 22 % dans l'ensemble des professions. Ces contrats sont un peu plus fréquents en Île-de-France qu'en France, notamment dans la presse écrite et l'enseignement artistique.

La région francilienne compte les troupes permanentes les plus importantes du pays (Opéra de Paris, Comédie française). Malgré cela, seuls 16 % des postes sont stables (CDI ou fonctionnaire), contre 71 % pour l'ensemble des professions en Île-de-France. Pour les artistes des spectacles, cette proportion atteint 2 %, soit encore moins qu'au niveau national (3 %). En effet, les activités culturelles fonctionnent souvent dans une logique de projet : une équipe est formée le temps d'un film, d'une pièce de théâtre, ou d'une tournée musicale. Par conséquent, la multi-activité (au moins deux postes occupés dans l'année) est fréquente (44 % en Île-de-France, contre 26 % pour l'ensemble des professions). Les artistes des spectacles occupent en moyenne 4,3 postes dans l'année.

Cette activité intermittente découle également de la saisonnalité des emplois, notamment dans le spectacle vivant, l'audiovisuel et le cinéma, dont le nombre de postes connaît de fortes fluctuations infra-annuelles. En Île-de-France, par exemple, janvier et décembre sont des mois de moindre activité.

L'ensemble des professionnels des spectacles est touché par ces fluctuations, surtout les artistes et techniciens des spectacles : leur nombre sous contrat de travail peut varier de plus ou moins 35 000 selon les mois. La saisonnalité est cependant moins marquée en Île-de-France que dans d'autres régions, où l'activité se concentre davantage sur les festivals d'été.

DES SPÉCIFICITÉS SECTORIELLES QUI DESSINENT DE MULTIPLES GÉOGRAPHIES

En Île-de-France, les trois quarts des emplois culturels sont concentrés à Paris (57 % des effectifs) et dans les Hauts-de-Seine (19 %) (cartographie p. 4). Ces localisations préférentielles s'expliquent par des implantations historiques, des impulsions nées de politiques locales ou encore par effet d'aubaine (opportunités foncières, friches industrielles reconverties).

La localisation des emplois culturels par domaine d'activité révèle ainsi des spécificités territoriales :

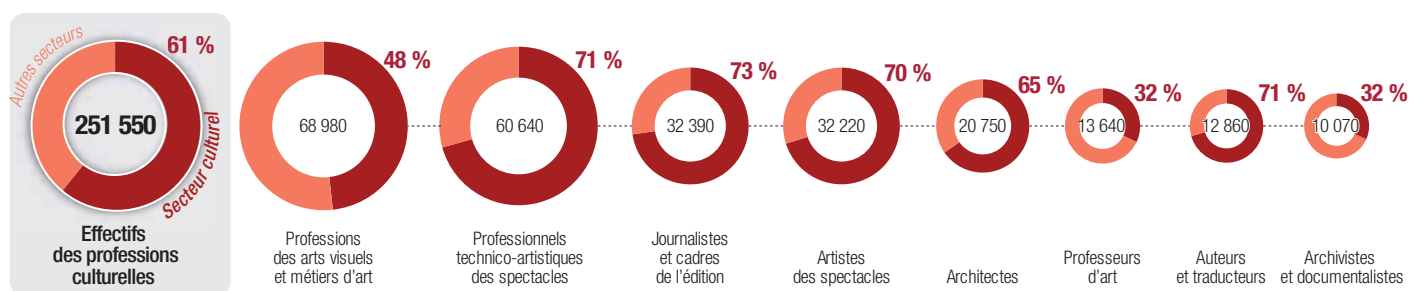
- **l'édition écrite** reste très parisienne. Le pôle du livre demeure sur son implantation historique du 6^e arrondissement et se prolonge jusqu'à Montrouge. L'édition de presse est regroupée sur deux pôles : l'un qui part du 2^e arrondissement jusqu'à Levallois-Perret, et celui de la presse magazine dans le 15^e, à Issy-les-Moulineaux et à Boulogne-Billancourt ;

③ Souvent free lance ou microentrepreneurs, les graphistes et webdesigners font partie des métiers culturels « jeunes » qui profitent de l'essor d'Internet et du multimédia. Ils se situent à l'opposé des professions du patrimoine, souvent occupées par la tranche d'âge senior, et caractérisées par des emplois plus stables (87 % des postes sont en CDI).

④ Les métiers techniques, supports de l'activité artistique, tendent à se structurer et se professionnaliser davantage, notamment avec le développement de technologies très pointues.

4. Six professionnels de la culture sur dix travaillent au sein du secteur culturel en Île-de-France

Poids des professions culturelles (%) selon le secteur d'activité



Lecture : parmi les 68 980 professionnels des arts visuels et des métiers d'art, 52 % exercent leur activité dans un secteur autre que culturel.

- l'**audiovisuel-cinéma-multimédia** est multipolaire. Il se concentre principalement dans les 8^e, 15^e et 16^e arrondissements parisiens, en continuité avec Boulogne, Issy-les-Moulineaux, Neuilly-sur-Seine. Deux autres pôles, dédiés aux studios et aux industries techniques, sont situés à la Plaine Saint-Denis et autour de Joinville-le-Pont, Bry-sur-Marne et Montreuil. Toutefois, les salles de cinéma sont assez bien réparties sur la zone dense de la région ;
- la **création artistique**, constituée du spectacle vivant et des arts visuels (design, photo et arts plastiques), est plus diffuse, malgré une très forte présence parisienne, due à la concentration des salles de théâtre ou de spectacle privées. Ces activités prospèrent également en proche couronne, notamment à Montreuil, Boulogne-Billancourt et Courbevoie, où l'offre en équipements publics culturels est abondante ;
- la **publicité** est concentrée à proximité des centres de décision de ses clients : un premier pôle dans le triangle d'or parisien, en continuité avec Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et la Défense ; un second à Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, dans le 15^e et le sud du 16^e à Paris. Des pôles secondaires se développent dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis (Saint-Denis, Montreuil, Pantin) ;
- les **agences d'architectes** sont resserrées sur la rive droite de Paris et la très proche couronne de l'Ouest parisien : Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret et les communes de la Défense ;
- les **activités du patrimoine et de la lecture publique** sont regroupées autour d'établissements emblématiques de renommée nationale et internationale, le long de la Seine à Paris, qui concentre monuments historiques et plus récents (Bibliothèque nationale de France), et à Versailles ;
- enfin, l'**enseignement artistique** à destination du public amateur se trouve majoritairement à Paris, et un peu sur les communes limitrophes du nord (Saint-Denis) et de l'ouest (Suresnes, Boulogne-Billancourt). ■

Carine Camors, Odile Soulard, économistes
 sous la responsabilité de Vincent Gollain, directeur du département économie
 Céline Calvier, Aurélie Casarotti, Insee Île-de-France

DÉFINITIONS

- Le **champ économique de la culture** a été établi par le service statistiques du ministère de la Culture, d'après une définition européenne, selon une double approche : par les activités (nomenclature d'activité française – NAF – rév.2) et par les professions (nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles PCS 2003).
- Les **activités culturelles** sont regroupées en huit domaines : patrimoine-lecture publique (musées, bibliothèques, monuments historiques), édition écrite, arts visuels, spectacle vivant (notamment les théâtres), audiovisuel-cinéma-multimédia, enseignement culturel, architecture et publicité (nomenclature des activités en annexe web).
- Les **professions culturelles** sont également regroupées en huit catégories : professions des arts visuels et métiers d'art, professionnels technico-artistiques des spectacles, journalistes et cadres de l'édition, artistes des spectacles, architectes, professeurs d'art, auteurs littéraires et traducteurs, professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation (nomenclature des professions en annexe web).
- Les **intermittents sont des salariés à contrat à durée déterminée dit « d'usage » (CDDU)**. Les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle sont des salariés qui alternent des périodes d'emploi et de non emploi, au travers de contrats à durée déterminée liés à une fonction temporaire par nature. On parle « d'intermittents »

par opposition aux salariés permanents des secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant, en CDI et CDD.

- **Indice de spécificité** : rapport entre la part de l'emploi culturel dans l'emploi total de la commune, et la part de l'emploi culturel dans l'emploi total régional.

DONNÉES

- Le dénombrement des emplois salariés et non salariés du champ économique de la culture par région est issu du **recensement de la population 2013** (exploitation complémentaire au lieu de travail). Le millésime 2013 du recensement est fondé sur cinq enquêtes annuelles réalisées de 2011 à 2015.
- Les données relatives aux conditions d'emploi des salariés sont issues des **DADS 2014 (déclarations annuelles de données sociales)**.
- Le cumul des emplois salariés et non salariés est mesuré grâce à la **base des non-salariés**. La taille des établissements et les exemples d'établissements sont issus de la source **Clap (Connaissance locale de l'appareil productif)** au 31 décembre 2014.
- La **richesse dégagée** est estimée comme la valeur ajoutée des entreprises répartie entre établissements au prorata de la masse salariale. Elle est issue du **Fichier économique enrichi (FEE)** produit par l'Insee à partir de plusieurs sources, dont le répertoire Sirène, les DADS et le fichier des résultats d'entreprises **Ésane**.

RESSOURCES

- Bisault Laurent, Picard Tristan, « La culture, une activité capitale », *Insee Première*, n°1 644, avril 2017.
- Camors Carine, Soulard Odile, *Lieux culturels et valorisation du territoire. Tome 1, Tour d'horizon international*, IAU îdF, juin 2015.
- Camors Carine, Soulard Odile, *L'écosystème créatif en Île-de-France*, IAU îdF, juin 2015.
- Casarotti Aurélie, Pichard Lynda, Renouvel Sophie, Roger Sandra, « 25 000 emplois créatifs créés en cinq ans dans la métropole parisienne », *Insee Analyses Île-de-France*, n° 33, avril 2016.
- Gouyon Marie, Patureau Frédérique, *Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles 1991-2011*, ministère de la Culture et de la Communication, juin 2014.

Sur le site de l'IAU îdF

Rubriques Économie et Économie créative et digitale, Attractivité : analyses, débats, rencontres, études et publications, cartes interactives.

Annexes web

- nomenclatures des activités et des professions culturelles ;
- carte de l'évolution des emplois culturels en Île-de-France entre 2008 et 2013.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

REDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Pascale Guery

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Claire Galopin, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki
 sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU île-de-France

15, rue Falguière
 75740 Paris Cedex 15
 01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144
 ISSN ressource en ligne
 2267-4071



www.iau-idf.fr



INSTITUT
 D'AMÉNAGEMENT
 ET D'URBANISME

îledeFrance